

ENGAGEMENTS DU STAGIAIRE PENDANT SON STAGE EN TERME DE PROMOTION DE SA MOBILITÉ ERASMUS+

Pendant la mobilité, les étudiants devront adresser un petit reportage (film, Powerpoint sur leur mobilité à la fois professionnel mais également leur vie au quotidien, ...). Ces documents devront être adressés à Madame CHABERT, responsable pédagogique, afin qu'ils soient publiés sur le site de l'établissement

Lors du retour des étudiants partis en mobilité, il leur sera demandé de réaliser un reportage sur leur expérience. Ce reportage pourra prendre la forme d'un document Powerpoint, d'un film afin de mettre en avant les atouts de la mobilité. Grâce à ces supports, les étudiants pourront témoigner de leurs expériences, de leur vécu et témoigner de l'ouverture à l'international que leur a procuré cette période de mobilité. Ils devront montrer en quoi leur mobilité leur a permis d'enrichir leur projet personnel et professionnel. Ils devront montrer en quoi le cadre professionnel dans lequel ils ont évolué est différent ou identique au cadre professionnel en France. Quelles divergences ou ressemblances avec le système français ?

Ils pourront aussi devenir les « mentors » des futurs étudiants à la mobilité en leur apportant leurs connaissances à l'occasion de réunions organisées à leur retour.

L'ensemble des reportages réalisés seront mis en ligne sur le site de l'établissement.

L'établissement mettra en place un « livre d'or » de la mobilité sur le site de l'établissement où chaque étudiant rentrant de mobilité pourra exprimer son avis sur cette expérience et sur ce qu'elle leur a apporté.